



Centre Communal d'Action Sociale
Procès-verbal
Du Conseil d'Administration du Mercredi 10 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix décembre à 18h00, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqués le 1^{er} décembre 2025, se sont réunis Salle du Pôle social à Dreux, sous la présidence de Monsieur Mounir CHAKKAR.

Présents : Mounir CHAKKAR, Silvia COUSIN, Valérie VERDIER-DAUTREME, Isabelle ANTORE, Nadine CHOLIN, Jacques DAUTREME, Nadine TOUTAIN, Philippe VISERY.

Excusés : Pierre-Frédéric BILLET (pouvoir à M. CHAKKAR), Carine GENTIL, Josette MARTIN, Christine PICARD, Caroline VABRE (pouvoir à S. COUSIN), Sophie WILLEMIN, Nadine LEHOUX, Régine-Françoise MAILLET, Marie-Christine RUTKOWSKI.

Madame CABRITA, Directrice du CCAS, a été désignée comme Secrétaire.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation de l'ordre du jour,
2. Ratification du procès-verbal du Conseil d'Administration du 5 novembre 2025,
3. Compte-rendu des décisions prises par la Commission Permanente en application de l'article R.123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles,
4. Tarification 2026 des prestations au profit des personnes âgées et personnes en situation de handicap,
5. Tarification 2026 des sorties pour les personnes âgées et personnes en situation de handicap,
6. Convention de partenariat entre le Centre Communal d'Action Sociale, l'ODARPA et le Foyer de l'Amitié dans le cadre des repas mensuels,
7. Mise à jour des Autorisations Spéciales d'Absences,
8. Convention de restauration,
9. Convention de mise à disposition d'un(e) conseiller(ère) d'orientation sociale du personnel,
10. Convention de mise à disposition à titre onéreux d'agents du Centre Communal d'Action Sociale auprès de la Ville de Dreux dans le cadre des élections,
11. Présentation du Rapport Social Unique pour l'ensemble des services du Centre Communal d'Action Sociale,

BUDGET PRINCIPAL – CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

12. Budget primitif 2026 – Budget principal – Centre Communal d'Action Sociale,

BUDGET ANNEXE – RESIDENCE AUTONOMIE LA VAUMONNAIE

13. Revalorisation des redevances mensuelles de la Résidence autonomie la Vaumonnaie au 1er janvier 2026,

14. Revalorisation des charges locatives de la Résidence autonomie la Vaumonnaie au 1er janvier 2026

15. Budget primitif 2026 – Budget annexe – Résidence autonomie la Vaumonnaie,

BUDGET ANNEXE – FORFAIT SOINS COURANTS

16. Budget primitif 2026 – Budget annexe – Forfait Soins Courants,

BUDGET ANNEXE – SERVICE AIDE A DOMICILE

17. Décision modificative n°2 – Budget annexe – Service Aide A Domicile,

18. Budget primitif 2026 – Budget annexe – Service Aide A Domicile,

BUDGET ANNEXE – SERVICE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE

19. Budget primitif 2026 – Budget annexe – Service Soins Infirmiers A Domicile,

20. Communications diverses.

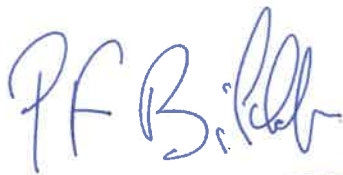
Le Conseil d'Administration ne peut délibérer valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente.

Vu l'absence de quorum constatée après avoir procédé à l'appel des membres à 18h00, la séance du Conseil d'Administration du 10 décembre ne peut se tenir.

Par conséquent, une nouvelle convocation sera adressée. Lors de cette nouvelle séance, le Conseil d'Administration délibérera valablement sans condition de quorum.

La séance est levée à 18h20.

Le Président du CCAS



Pierre-Frédéric BILLET



**La secrétaire de séance
Directrice du CCAS**



Cécile CABRITA